

Référence : *R. c. Sergeant M.G. Swaby*, 2009 CM 4011

Dossier : 200804

**COUR MARTIALE GÉNÉRALE
CANADA
ONTARIO**

LIEUTENANT-COLONEL G.T. DENISON III ARMOURY, TORONTO

Date : 14 mai 2009

SOUS LA PRÉSIDENCE DU LIEUTENANT-COLONEL J-G PERRON, J.M.

SA MAJESTÉ LA REINE

c.

SERGEANT M.G. SWABY

(accusé)

DÉCISION

(prononcée de vive voix)

TRADUCTION FRANÇAISE OFFICIELLE

Le 14 mai 2009, le comité de la Cour martiale générale siégeant dans l'affaire du Sergent M.G. Swaby, au Lieutenant-Colonel George Taylor Denison III Armoury, à Toronto en Ontario, a rendu un verdict de non-culpabilité à l'égard de toutes les infractions contenues dans l'acte d'accusation.